



Objectifs

Mettre en place une politique de prévention des risques lors d'un travail en hauteur sur un échafaudage

Monter et démonter un échafaudage de pied en suivant la notice du fabricant et les consignes de sécurité

Réaliser les vérifications réglementaires selon la recommandation CACES R408 pour la mise/remise en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage fixe

Prérequis

Toute personne disposant d'une expérience avérée dans le montage/démontage d'un échafaudage ou l'encadrement de chantier

Public

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Durée

7H

Coût

Intra-entreprise : 950€ HT/groupe

Modalités d'accès

Dans nos locaux en présentiel.

Dates

Nous contacter.

Connaitre la réglementation

La recommandation R408

Le code du travail

Les responsabilités du monteur, du réceptionneur, de l'utilisateur et du vérificateur

Cerner les spécificités de l'échafaudage fixe

Analyse de la notice du constructeur

Les risques liés au montage, à l'utilisation et au démontage de l'échafaudage

Les interdictions liés au montage et à l'utilisation

Intégrer les connaissances nouvelles aux connaissances précédentes

Identifier ses axes d'amélioration et élaborer son plan d'action

Réceptionner l'échafaudage

Réaliser une note de calcul

Assurer la vérification journalière

Mettre en pratique les règles de sécurité

L'analyse du travail à réaliser

Le contrôle des différents éléments de l'échafaudage

La vérification l'échafaudage

Test d'évaluation (théorie)

Méthodes & moyens pédagogiques :

Mise à disposition de vidéo projecteur et d'une plateforme pédagogique composée d'échafaudage fixe, mise en situation, support de cours formation Utilisation obligatoire échafaudage fixe R408. Notice du fabricant devra obligatoirement être mise à disposition.

Evaluation et validation :

Attestation de formation.

Évaluation des acquis en fin de formation

Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.

Recyclage conseillé
tous les 5 ans.